



Défendre les violences à l'égard des femmes en Guadeloupe

Actualité législative publié le 01/12/2015, vu 1032 fois, Auteur : [DroitGuadeloupe](#)

Le CRIAVS Guadeloupe a organisé le mois dernier, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, un colloque à Baie-Mahault en Guadeloupe.

Le [CRIAVS Guadeloupe](#) a organisé le mois dernier, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, un colloque à Baie-Mahault en Guadeloupe.

Il s'agissait de réunir les **professionnels de la santé mentale**, de **la justice** avec dont [Maitre C Nicolas Avocat de l'Ordre de Guadeloupe](#), de l'administration pénitentiaire, de l'intervention **éducative et sociale**, dans une démarche de sensibilisation, de prévention et de prise en charge des violences à l'égard des femmes. Le CRIAVS est le **Centre de ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles**. C'est un espace de documentation, d'information et de recherche, s'adressant aux professionnels ou institutions (de la santé, de la justice, du secteur associatif ou éducatif, ou encore de l'administration pénitentiaire) confrontés à la question de violences sexuelles.

Afin d'accompagner, coordonner et faciliter les missions des acteurs concernés, le CRIAVS Guadeloupe a pour mission d'offrir un lieu d'accueil et d'écoute aux professionnels concernés par la violence sexuelle.

Vous pouvez joindre le CRIAVS à Jarry - Baie-Mahault et le Cabinet d'Avocat spécialiste du Droit des victimes sur son site Internet.